

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO**

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération
N° DEL-67-110925-03**

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze septembre à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le cinq septembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI, Maire.

Etaient présents : M André ROCCHI ; M Christian PAOLI ; Mme Marie-Laure FILIPPINI ; M Jean-Jacques FRATICELLI ; Mme Agnulina ANDREANI ; M Vincent SUSINI ; Mme Anne-Marie DAMIANI-CHIODI ; M Jean-François OTTOMANI ; Mme Victoria COLOMBANI ; M Franck PAOLI ; Mme Marie-Luce MICAELLI ; Mme Muriele ELEGANTINI ; MME Marie-Pierre GAMBOTTI ; M Pierre-Louis PIERI ; M Jules-François PAOLI ; M Esteban SALDANA ; M André POLINI.

Etaient absents : Mme Marie Josée SANTONI ; Mme Nadine ACHILLI FABRE ; Mme Dominique VILLARD ANGELI ; Mme Nicole FARENC.

Etaient représentés : M GUIDICELLI Sébastien par M André ROCCHI ; Mme PAOLI Lisa par Mme Anne-Marie CHIODI ; M BARBONI Toussaint par Vincent SUSINI ; M ANGELI Filippu Antone par M Jean-François OTTOMANI ; Mme MURGIA Sandrine par Christian PAOLI ; M Albert PIREDDA par M Esteban SALDANA.

Secrétaire de séance : Mme Victoria COLOMBANI

Nombre de Membres en exercice : 27	Présents : 17	Absents : 4	Représentés : 6	Votants : 23
Vote pour : 23	Vote contre : 0	Abstention : 0		
Affichage en date du : 05/09/2025	Convocation : 05/09/2025			

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION : ACQUISITION DIVERS MATERIELS – CDC DQ 2025.

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et suivants,
- **Vu** la notification relative à la Dotation quinquennale 2025,

CONSIDERANT la volonté de la commune de renforcer ses équipements, améliorer les services proposés aux habitants et développer les infrastructures communales,
CONSIDERANT que ces investissements nécessitent un soutien financier,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

DÉCIDE :

Délibération
N° DEL-67-110925-03

Article 1 – Demande de subvention

Le Conseil Municipal sollicite l'octroi d'une subvention, à la Collectivité de Corse, au titre de la **dotation quinquennale 2025** pour un financement à hauteur de **50 %** du montant total des dépenses liées aux acquisitions mentionnées ci-après.

Article 2 – Liste des investissements prévus

1) Acquisition de matériels pour les manifestations communales et le service de prêt aux habitants :

- 40 tables pliantes 183×76 cm (6/8 places) → **2 360,00 € HT**
- 200 chaises pliantes → **4 600,00 € HT**
- 12 barnums 3×3 m → **4 890,00 € HT**
- 34 gouttières 3 m pour barnum pliant → **680,00 € HT**
- 12 packs latéraux 4 côtés (bâches blanches 460 gr enduites PVC, traitées UV, 3 côtés pleins + 1 porte) → **1 740,00 € HT**
- Frais annexes → **1 180,00 € HT**
- Sous-total matériel manifestations : 15 450,00 € HT**

2) Acquisition de panneaux signalétiques :

Il est impératif de remplacement **16 panneaux signalétiques** installés en 2013, devenus illisibles, afin d'améliorer l'information et de préserver l'harmonie visuelle des zones d'activité.
Montant : 2 583,84 € HT

3) Acquisition d'un matériel scénique :

Remplacement d'un équipement acquis en 2004/2006 aujourd'hui hors service : 1 **processeur amplificateur Nexo**, destiné aux retours, intégrant filtre et amplificateur, indispensable au bon fonctionnement des équipements de la salle de spectacle du **Centre Culturel Docteur Timo Pieri**.
Montant : 4 150,00 € HT

4) Installation d'un banc rouge :

Mise en place d'un **banc rouge** dans un lieu public, symbole de la **lutte contre les violences faites aux femmes**, permettant de :

- Sensibiliser la population à cette problématique,
 - Inciter les victimes à demander de l'aide,
 - Affirmer l'engagement de la commune dans la défense des droits des femmes.
- Montant : 1 500,00 € HT**

Article 3 – Coût total de l'opération

Poste d'investissement	Montant HT (€)
Matériel manifestations & prêt	15 450,00 €
Panneaux signalétiques	2 583,84 €
Matériel scénique	4 150,00 €
Banc rouge	1 500,00 €
Total général HT	23 683,84 €

Article 4 – Plan de financement prévisionnel

	Montant (€)	Pourcentage
Subvention sollicitée	11 841,92 €	50 %
Reste à charge Commune	11 841,92 €	50 %
Total	23 683,84 €	100 %

Article 5 – Autorisation de signature

Le Conseil Municipal **autorise Monsieur le Maire** à signer tous les documents nécessaires à la constitution et au dépôt du dossier de demande de subvention auprès de la Collectivité de Corse, ainsi qu'à effectuer toutes les démarches afférentes à son instruction.

Article 6 – Inscription budgétaire

Les crédits correspondants seront inscrits au **budget communal** au chapitre des **dépenses d'investissement**.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Publié le :

Transmis au Préfet le :

Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le



ID : 02B-212002513-20250911-DEL_67_110925_3-DE